

AMÉLIORATION

D'UN PEUPLLEMENT FORESTIER EXISTANT

 **NEOSYLVA**
valoriser nos forêts

AMÉLIORATION

D'UN PEUPEMENT FORESTIER EXISTANT

L'amélioration correspond à un ensemble d'actions sylvicoles visant à progressivement favoriser la croissance et la qualité d'un peuplement forestier existant.

Sur ce volet, Néosylva finance l'ensemble des opérations requises telles que l'ouverture de cloisonnements, la sélection de tiges d'avenir ou encore le détournage/dépressage.

Pour cela Néosylva mobilise un réseau local de gestionnaires et d'entreprises de travaux forestiers afin d'assister les propriétaires forestiers privés dans ces opérations, depuis l'élaboration du document de gestion durable jusqu'au suivi long terme des peuplements.

En contrepartie du financement engagé, Néosylva se rémunère sur une partie de la valeur créée à terme, qu'elle soit issue du bois ou d'éventuels autres services environnementaux rendus par la forêt, tels que la séquestration de CO₂.



Sans apport de trésorerie



Surface \geq 2ha (d'un seul tenant ou non)



Simplicité des démarches



Gestion sur le très long terme - Résiliable à partir de 15 ans



Charte environnementale



Renouvellement de la ressource en bois



Partenariats avec des acteurs forestiers locaux

Répartition des coûts et recettes

	Propriétaire	Néosylva
Coûts de gestion et frais administratifs	0%	100%
Coûts des travaux forestiers	0%	100%
Recettes éventuelles issues de services environnementaux	0%	100%
Recettes de bois futures	50%	50%
Recettes de la chasse	100%	0%

